



RETRAITES : avec les collègues mobilisés de PLC et du Céfinof, tous en grève jusqu'au retrait du projet de réforme !

Plus d'un mois après le début de la grève reconductible dans des secteurs clés de l'économie (cheminots, RATP, énergie, éducation nationale...) de nouveaux acteurs se mobilisent fortement comme les raffineries depuis le 7 janvier, et à compter du lundi 13 janvier les « navires amiraux » du fiduciaire de la Banque de France : Paris la Courneuve et le Centre Fiduciaire Nord de France (CEFINFOF).

A eux seuls ces deux sites trient plus du quart des billets du pays. Les collègues ASSUR, OMF... sont mobilisés pour gagner le retrait du projet de réforme qui vise à baisser toutes les pensions et à détruire nos droits collectifs (sécurité sociale, statuts). Ils défendent aussi leurs propres revendications, auxquelles la direction est restée sourde depuis l'ouverture récente de ces centres. Au blocage des transports va donc s'ajouter celui des pompes à essence et des distributeurs automatiques de billets !

Alors que le gouvernement vient d'annoncer « le retrait provisoire de l'âge pivot » en espérant ainsi arrêter le mouvement, montrons que nous ne sommes pas dupes de cette manœuvre : c'est le retrait de la réforme que nous voulons ! Rejoignons le mouvement en décidant la grève reconductible jusqu'au retrait, à l'appel de l'intersyndicale nationale CFE-CGC, CGT, FO, FSU et Solidaires, réunie le samedi 11 janvier après les dernières annonces du premier ministre !



Nous soulignons l'importance de la force d'une grève générale au-delà de la mobilisation de « secteurs stratégiques » et n'encourageons pas la grève par procuration. Néanmoins, pour aider les grévistes de longue durée, la CGT Banque de France a créé une caisse de solidarité.

Nous organisons la solidarité financière qui leur sera entièrement reversée, rapidement, avec une répartition à votre choix entre d'une part la caisse de solidarité interne de la CGT Banque de France et d'autre part la caisse de solidarité interprofessionnelle de la Confédération CGT.

Votre chèque est à adresser à la CGT Banque de France (75-1647), libellé à l'ordre de la CGT BDF en mentionnant au dos : « solidarité retraites » et en précisant la part de votre versement que vous souhaitez voir affecter à l'interne et/ou à l'interprofessionnel—Attention cependant, contrairement à une adhésion syndicale, ce don ne peut donner lieu à crédit d'impôt.

COMMUNIQUE DE PRESSE CGT

Grève reconductible bloquante de l'approvisionnement des billets à la Banque de France

Après les appels à la grève des 5, 17 décembre et du 9 janvier de l'ensemble des organisations syndicales de la Banque de France, suivis massivement (par rapport aux effectifs attendus 30 % de grévistes au siège, plus de 50 % dans les centres industriels et près de 70 % dans les succursales de province hier), les salariés des centres fiduciaires de Paris la Courneuve et des Hauts de France ont décidé d'un préavis de grève reconductible bloquante à compter du lundi 13 janvier.

Ils demandent le retrait de la réforme des retraites et la satisfaction de leurs propres revendications. À eux seuls, ces deux sites trient plus du quart des billets du pays, et la totalité des billets des Hauts de France et de l'Ile de France.

Compte tenu des attaques annoncées par la direction de l'Institution sur l'ensemble de notre réseau de caisses en France, nous travaillons à étendre ce mouvement partout. Au blocage des transports et des pompes à essence va donc s'ajouter celui des distributeurs automatiques de billets !



Ce communiqué a donné lieu à de nombreux articles de presse et à des interviews radio et télé lors desquelles la spécificité de notre régime de retraite a été rappelée (règles de la fonction publique, extinction de la compensation de la pénibilité, régime autofinancé).

La CGT œuvre à des convergences avec d'autres secteurs pour gagner collectivement le retrait du projet de réforme inique et l'amélioration du régime actuel, qui doit notamment permettre aux salariés dont les métiers sont pénibles de partir à la retraite plus tôt.

Pour être plus forts ensemble, j'adhère à la CGT

La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66% des sommes versées chaque année.

NOM

PRÉNOM

UNITÉ, SERVICE

CODE UNITÉ ADMINISTRATIVE

TEMPS DE TRAVAIL

%

GRADE

INDICE